

# Comptabilité des associations : fondamentaux juridiques et pratiques

## Fiche Programme

Durée : 5 jours / 35 heures  
100% présentiel : 5 jours  
100% distanciel : 10 demi-journées

### PUBLIC :

- Comptables - Experts-comptables - Chefs de mission - Trésoriers d'associations - Secrétaires généraux - Toute personne souhaitant s'initier à la comptabilité des associations.

### OBJECTIFS :

- Analyser les particularités juridiques et comptables des associations.
- Identifier les opérations comptables spécifiques aux associations.
- Enregistrer les écritures comptables des associations.

### PRÉREQUIS :

- Avoir des notions comptables de base.

### PÉDAGOGIE & ÉVALUATION :

- Un questionnaire est à remplir avant la formation pour étudier le positionnement du stagiaire.
- Des tours de table auront lieu sur tout le déroulé de la formation.
- L'évaluation des acquis s'effectue par une évaluation en fin de stage sous forme de cas pratique, QCM ou bien mise en situation.
- Une attestation de formation est remise au participant en fin de formation.

### INTERVENANT(S) :

Les intervenants sont des experts-métier de ce domaine et/ou des formateurs professionnels.

### INDICATEURS DE RÉSULTAT :

Consultez notre site web : [www.mrh-antilles.com](http://www.mrh-antilles.com)

- « [Formations](#) ⇒ [Informations pratiques](#) ».

### PROGRAMME :

#### ▪ Chapitre 1 - Découvrir l'environnement juridique et comptable des associations :

- Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association.
- Cadre juridique des fondations.
- Statuts et règlement intérieur.
- Financement des associations et des fondations.

#### ▪ Chapitre 2 - Identifier les spécificités de la comptabilité des associations :

- Organisation comptable d'un service.
- Plan comptable associatif.
- Recettes et dépenses.
- Opérations particulières : subventions, dons, bénévolat, fonds dédiés.
- Logiciels comptables dédiés.

#### ▪ Chapitre 3 - S'approprier les principes fondamentaux de la comptabilité :

- Du patrimoine au bilan comptable.
- De l'activité au compte de résultat.
- Principe de la comptabilité d'engagement.
- Documents comptables importants : journaux, grand livre et balance.
- Comptes annuels : bilan, compte de résultat, annexe.

**ACCESSIBILITÉ :** Nous contacter pour tout besoin d'aménagement d'accessibilité à la formation.

**TARIF :** 500 € HT / Jour.

**DATES et MODALITÉS D'INSCRIPTION :**

Consultez notre site web [www.mrh-antilles.com](http://www.mrh-antilles.com)